

Engagement du Président

En adhérant à Global Compact en juillet 2007, la Société des Eaux de Marseille a exprimé son engagement et sa détermination à appliquer les 10 principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail et à l'environnement.

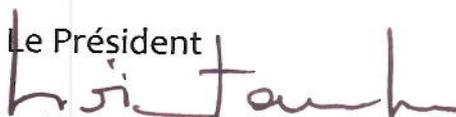
Au nom de la Société des Eaux de Marseille et de l'ensemble de son personnel je réaffirme aujourd'hui cet engagement qui s'exprime très concrètement dans les actions quotidiennes réalisées pour nos clients des collectivités territoriales et au bénéfice de leurs habitants, ainsi qu'au travers des actions de solidarité nationale ou internationale à laquelle nous participons

Les principales actions menées pour progresser dans le respect des 10 principes fondateurs sont rapportées dans le document de « Communication sur le Progrès » mis en ligne sur les sites du pacte mondial et du Global Compact.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, l'engagement volontaire des équipes de la Société des Eaux de Marseille va bien au-delà des obligations réglementaires et contractuelles qui lui sont imposées.

Nos métiers sont au cœur du développement durable des territoires où ils s'exercent, et les collaborateurs de la Société des Eaux de Marseille sont les ambassadeurs naturels des valeurs portées par le pacte mondial

Marseille le 6 juillet 2011

Le Président

Loïc FAUCHON